



# Alternative budgétaire 2004

## FICHE D'INFORMATION

### L'antidote aux scandales

Cette année, l'ABGF frappe au coeur de la tourmente politique qui secoue Ottawa : avec la question du respect des principes de responsabilité devant la population. Jusqu'à maintenant, le gouvernement s'est contenté de réagir par la compression des dépenses et de nouvelles réductions d'impôts. Rien qui règle les vrais problèmes à l'origine des scandales sur le financement, soit le copinage avec certaines sociétés, le manque de transparence des transferts fédéraux, la culture des nominations partisans, les paradis fiscaux et les fonds publics qu'on soustrait aux regards du public, en les faisant disparaître des colonnes comptables.

L'ABGF présente les mesures suivantes pour appliquer les principes de responsabilité en matière de fonds publics.

- L'ABGF introduit un outil novateur de financement par emprunt, l'*Office canadien du financement de l'infrastructure (OCFI)* qui investira 5 milliards \$ par année pour la reconstruction de nos cités et villes, par la création de partenariats public-public entre le fédéral et les autres paliers de gouvernement. C'est l'antidote aux partenariats privé-public (3P), la nouvelle marotte dans les couloirs du fédéral. Les 3P soustraient les fonds publics aux regards des contribuables, pour les mettre dans les poches d'entreprises privées. Le financement des 3P coûte d'ailleurs plus cher.
- L'ABGF entreprend le nettoyage des paradis fiscaux qui subsistent depuis longtemps sous le regard attentif de Paul Martin et modifie cette règle particulière qui permet aux dividendes issus de filiales établies à la Barbade de revenir au Canada sans perception de taxes. (Profitant de cette échappatoire, les investissements directs canadiens en Barbade ont explosé, passant de 628 millions \$ en 1988, à 23,3 milliards \$ en 2001, une augmentation de 3 600 %).
- L'ABGF garantit que le Compte de l'assurance-emploi ne se fera plus jamais dévaliser pour le remboursement de la dette ou des réductions d'impôts, en le dissociant complètement du budget général.
- L'ABGF incorpore un véritable principe de responsabilité dans les transferts pécuniaires du fédéral aux provinces, en rattachant des conditions aux transferts ponctuels, au titre de la santé, des études postsecondaires et autres, en fonction de normes nationales et du principe de transparence. Il intègre un élément particulier aux Autochtones dans tous les transferts. Il met sur pied des organismes de surveillance indépendants, avec participation citoyenne.
- L'ABGF donne plus de mordant à la capacité d'Environnement Canada et des organismes fédéraux en matière de santé de sévir contre les entreprises polluantes, d'améliorer l'inspection des aliments et de l'eau et de protéger la santé publique. Il dote les ministères d'un personnel suffisant pour gérer efficacement les programmes dont ils ont la charge.
- Le Budget alternatif a la main ferme contre les nominations partisans qui s'abreuve à une culture de favoritisme et de copinage. Il s'assure que les nominations s'effectuent selon le principe d'autonomie et une procédure impartiale.
- Afin de mieux s'attaquer aux problèmes de la pauvreté et de l'inégalité d'accès des femmes, l'ABGF instaure un cadre global de reddition de comptes en matière de condition féminine englobant une loi sur la situation de la femme, un comité parlementaire permanent sur la condition féminine et un poste de ministre de premier plan ainsi qu'un ministère de la condition féminine.
- L'ABGF mandate la Vérificatrice générale à fournir des évaluations indépendantes sur l'état des finances du gouvernement fédéral, permettant ainsi aux citoyennes et citoyens de se faire une meilleure idée des excédents réels et des options du gouvernement en matière de fiscalité.
- L'ABGF réclame davantage de participation citoyenne directe dans le processus de budgétisation, en s'inspirant des ateliers expérimentaux de budget participatif qu'il a mis sur pied.

Pour en savoir plus... [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)